

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 30 JUIN 2020

PRÉSENTS : LACOSTE Gérard, MARIAUD Yves, LACOTTE Philippe, DELORD Nathalie, VILLEVEYGOUX Bertrand, BERNIER Thierry, COLINEAUX Alexandre, COLINEAUX Jean-Luc, DELUCHE Sylvie, DUMONTEIL Elodie, FARGE Christophe, GLAISE Benjamin, VALEGEAS Fabrice.

Absents excusés : LACOSTE Catherine donne pouvoir à Gérard LACOSTE, NONCLERCQ Eva donne pouvoir à DUMONTEIL Elodie

Secrétaire de séance : Elodie DUMONTEIL

DELIBERATIONS :

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNEE 2020

	Taux voté en 2019	Taux fixé en 2020	Produit en €
Taxe foncière bâti	18,09	18.09	177 915
Taxe foncière non bâti	75,43	75,43	22 704
		TOTAL	200 619

Délibéré à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE ANNEE 2020

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	794 200.18	635 529.84
002 Résultat de fonctionnement reporté		158 670.34
Total de la section de fonctionnement	794 200.18	794 200.18

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements votés (y compris le compte 1068)	91 578.80	238 741.97
Restes à réaliser de l'exercice précédent	934 433.60	795 687.35
001 Solde d'exécution de la section Investissement reporté	8 416.92	
Total de la section investissement	1 034 429.32	1 034 429.32

Délibéré à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE ECOLE ANNEE 2020

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	201 317.35	223 538.67
002 Résultat de fonctionnement reporté	22 221.32	
Total de la section de fonctionnement	223 538.67	223 538.67

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements votés (y compris le compte 1068)	3 499.90	5 455.22
001 Solde d'exécution de la section investissement reporté	1 955.32	
Total de la section investissement	5 455.22	5 455.22

Délibéré à l'unanimité

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT ANNEE 2020

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif assainissement pour l'année 2020.

FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés	206 721.85	45 521.00

002 Résultat de fonctionnement reporté		161 200.85
Total de la section de fonctionnement	206 721.85	206 721.85

INVESTISSEMENT

	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissements votés (y compris le compte 1068)	47 326.00	45 907.40
001 Solde d'exécution de la section Investissement reporté		1 418.60
Total de la section investissement	47 326.00	47 326.00

Délibéré à l'unanimité.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS : PROPOSITION DE COMMISSAIRES

Le Conseil Municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms, soit :

12 noms pour des commissaires titulaires : BRANDY Alain, CELLI Ambert, BLANCHARD Claude, DUSEAU Michel, CHARRON Sylvie, BODIN Pierre, BERNARD Jean, FREMONT Jean-Guy, NOEL Francis, MALEMANCHE Florent, BOUFFIER Serge et FAVRESSE Monique.

12 noms pour des commissaires suppléants : MONTAGNE Denis, BESSON Renée, POUYADE Michel, POUCHIN Nicole, BOUSSARIE Noël, BOISSEAU Jean-Jacques, VERBRAEKEN Bernard, HARDY Christian, PINQUIER Raymond, POUZERGUES Christian, ROUSSARIE Roland et NABETO Dorindo.

PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DE SAINT MARTIAL DE VALETTE – ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

Considérant que l'école de Champagnac de Belair ne peut assurer la scolarité de cet enfant, une participation est fixée pour l'année scolaire 2019/2020 à 1 163 € par la commune de Saint Martial de Valette (délibération de cette commune en date du 28/01/2020).

Délibéré à l'unanimité.

INFORMATIONS

Illuminations de Noël : la commission animations-vie associative doit étudier le dossier.

Piscine : M. le Maire rappelle que la piscine est de la compétence de la Communauté de Communes Dronne et Belle. Le dossier de réhabilitation des piscines de Champagnac et de Bourdeille suit son cours. Le conseil souhaite envoyer un courrier afin de mentionner la volonté de la commune de récupérer les ouvrages. En amont, une enquête publique pourrait être lancée pour connaître la position des administrés sur la réouverture de la piscine de Champagnac.

Subvention RASED :

La psychologue de l'Education Nationale dispose d'outils obsolètes pour tester le fonctionnement cognitif des élèves. Elle sollicite les écoles de secteur d'une demande de subvention d'un montant de 55 € par classes. L'école de Champagne possédant 5 classes le montant de la subvention s'élèverait à 275 €.

Subvention FFA/terrain foot : la commission régionale du Fonds d'Aide au Football Amateur a décidé d'accorder une subvention d'un montant de 3 900 € pour l'estimation de la réalisation d'abris de touche s'élevant à 8 658.66 €. L'assemblée souhaite réexaminer d'autres devis.

Association ASPEM : la commune a rencontré Mme Scipion de l'association ASPEM. Une liste de travaux d'entretien du bâtiment à effectuer a été remise à la mairie. L'association reçoit des demandes d'installation de professionnels paramédicaux au centre de santé et propose l'agrandissement de l'établissement.

Suite au covid-19, l'association souhaiterait une révision des loyers pendant la période du confinement.

TOUR DE TABLE

B. VILLEVEYGOUX : les budgets annexes de la CCDB sont corrects. Par contre, le déficit du CIAS d'un montant 300 000 € a été comblé par la voirie. M. Villeveygoux a suggéré un audit et a proposé de définir un budget annexe.